

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres



ensuite été facile de donner une liste complète et chronologique de ces mêmes ouvrages et de leurs différentes éditions.

A ce travail, je me propose d'en ajouter un autre, mais tout d'imagination, quoique se rattachant au même sujet. Ce n'est ici que la première partie, et comme le soubassement de l'édifice. Peut-être la seconde frappera-t-elle les yeux plus vivement, car, comme dit Quintilien, *operum fastigia spectantur, latent fundamenta*. La première conservera du moins l'avantage que la vérité mérite d'obtenir sur la fiction.



s'étant fait proclamer roi d'Italie en 949, associa à la couronne Adalbert, son fils aîné, donna le marquisat d'Ivrée à Othon, son second fils, et distribua de grands biens, aux environs de Modène et de Bologne, à Gui et Conrad, ses autres enfants. Mais Othon le Grand, premier empereur d'Allemagne, voulut que Bérenger, dont il avait secondé les projets, se reconnût feudataire de l'Empire, et, sur son refus, le déposséda, ainsi que ses fils. C'est alors que Conrad alla s'établir dans la Ligurie, où il devint la tige des Comtes souverains de Vintimille.

L'un de ses plus illustres descendants fut Gui II ou *Guido*, comte de Vintimille, dont la tante avait épousé Alphonse IX, dit *le Noble*, roi de Castille. Il se distingua dans la croisade que ce prince entreprit contre les Maures, et périt en Espagne, l'an 1212, avec ses trois fils, à la célèbre bataille de Muradal, qui, en affermissant le trône d'Alphonse, prépara la réunion définitive des royaumes de Castille et de Léon. Le roi voulut qu'en souvenir de cette expédition, les successeurs de Gui ajoutassent à leurs armoiries, qui

étaient de gueules, au chef d'or, avec l'écu pointu à l'antique, un lion d'argent brochant sur le tout, couronné d'or, droit et combattant avec une épée nue (1). Les Comtes de Vintimille prirent en outre ce lion pour cimier, et leur devise ou cri de guerre fut, à partir de ce jour : *Præ millibus unus*, c'est-à-dire *un seul en vaut plusieurs mille*.

Cette famille ayant prospéré, se subdivisa en plusieurs branches, et ce fut pour elle une première cause d'affaiblissement. En vain des statuts formels, et plusieurs fois confirmés par les Empereurs, assuraient la transmission de mâle en mâle et par ordre de primogéniture, des biens féodaux qui composaient le patrimoine de la maison de Vintimille; ce patrimoine fut peu à peu démembré, et finit par passer dans des mains étrangères. Les Génois s'emparèrent, en 1222, de la ville de Vintimille, qui, par sa position avantageuse sur un promontoire, excitait depuis longtemps leur convoitise.

(1) Ces armoiries se voient encore au-dessus de la porte de l'Hôtel-de-Ville de Ventimiglia.

Flandres, en Espagne et en Angleterre. Tous ou presque tous, rendirent aux souverains près desquels ils s'étaient retirés, d'éminents services, se distinguèrent par leur bravoure et adoptèrent une nouvelle patrie. Un grand nombre, toutefois, continuèrent de résider dans divers châteaux ou places fortes situés autour de la ville et forteresse de Vintimille, berceau de leur maison. Ils possédèrent en commun ou se partagèrent le comté de Vintimille, celui de Tenda, la seigneurie de la Brigua, la vallée d'Oneglia et ses villages, Serzane, Varachio, la seigneurie de Maro et quatre châteaux en dépendant, le Cunio, Aurigo, Lusinasco et Caravonica, la forteresse de Petralata, Lusana, Mentadica, Montegrosso, Carpaxio, Larzeno, Tirora, Reccio sur la côte, et dans l'intérieur des terres, toute la vallée de Rodon, jusqu'au mont Apennin.

Fiers et belliqueux au dehors, les Princes souverains de Vintimille furent toujours chez eux libéraux et magnifiques. Ils entretenaient sur la côte un grand nombre de galères, avec lesquelles ils faisaient des expéditions

dans le Levant, ayant des soldats à Constantinople, à Caffa (1) et en Egypte, et beaucoup d'esclaves, tant pour le service de leur marine que pour celui de leurs palais. Ils tenaient habituellement cour ouverte, attirant auprès d'eux un grand nombre de gentilshommes, même après qu'ils eurent perdu la ville de Vintimille. D'illustres alliances vinrent encore accroître l'éclat de cette maison : c'est ainsi qu'au treizième siècle, Guillaume Pierre I^{er}, comte de Vintimille, épousa la princesse Eudoxie, fille de Théodore Lascaris II, troisième empereur de Nicée.

A cette branche, l'aînée de toutes, appartenait Jacques de Vintimille (2) dont nous écrivons la vie. Dominique, son aïeul, eut sept fils : Alexandre, Charles, Marc, Jean-Baptiste, Barthélemy, François et Augustin. Quatre d'entre eux furent Chevaliers de

(1) Ou Théodosie, ancienne capitale de la Crimée.

(2) Ou *Vintemille*, comme lui-même écrivait son nom. Mais l'autre orthographe ayant généralement prévalu, nous avons cru devoir l'adopter.

Rhodes. Barthélemy se fit prêtre. Jean-Baptiste se maria, et eut deux enfants, qui périrent par accident, sans laisser de postérité. Quant à Alexandre, il fut bientôt forcé de s'expatrier. Il était né vers 1472 ; or, dès l'an 1450, le comte de Tende, son parent, au mépris des statuts qui consacraient au profit des aînés l'inaliénabilité des fiefs de la maison de Vintimille, s'était rendu maître de la seigneurie de Maro et de la forteresse de Petralata. Mais cet acte d'usurpation n'était que le prélude de nouveaux malheurs. Les Adorni et les Fregosi, familles plébéiennes de Gênes, appartenant au parti gibelin, et qui, pendant près de deux cents ans, avaient alternativement fourni des Doges à cette ville, recommencèrent leurs anciennes querelles, ravagèrent toute la côte, et réduisirent en cendres, après l'avoir livrée au pillage, la maison d'Alexandre de Vintimille. Lui-même, pour échapper à la mort, fut obligé de s'embarquer : il se réfugia dans l'île de Rhodes, où nous avons dit que quatre de ses frères étaient Chevaliers. Il avait, en outre, dans cette île de

écus. Dans les premiers temps de son séjour à Rhodes, il avait rendu quelques services à un Chevalier de la langue d'Auvergne, frère George de Vauzelles, lyonnais, Commandeur de la Torrette, de la Rochette et du temple d'Ayen, qui porta pendant le siège l'étendard de la Religion ou le guidon du Grand-Maître, et qui fut blessé en le défendant contre l'ennemi (1). D'étroites relations s'établirent entre eux, et bientôt, de tous les frères d'armes d'Alexandre, aucun ne lui fut plus cher que George. Doués de la même intrépidité, animés des mêmes sentiments et de la même foi, les deux amis se plaisaient à courir les mêmes périls. Un jour qu'ils avaient fait ensemble une sortie,

(1) Samuel Guichenon, *Histoire de la Souveraineté de Dombes* manuscrit de 1662, publié par M. Guigue (Lyon, Aug. Brun, 1863, 2 vol. in-4°, tom. II, p. 34). — Le P. Menestrier, *Eloge historique de la ville de Lyon* (Lyon, 1669, in-4°, 2^e partie, p. 12). — Claude Le Laboureur, *Les Mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe* (Paris, 1681, 2 vol. in-4°, tom. II, p. 636.) — Le P. de Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon* (Lyon, 1730, 2 vol. in-4°, tom. II, p. 569). — Pernetti, *les Lyonnais dignes de mémoire* (Lyon, 1757, 2 vol. in-8°, tom. I, à l'article *George de Vauzelles*,) etc.

des actes de violence sur plusieurs points de la ville. Quatre d'entre eux pénétrèrent dans le palais où se trouvaient madame de Vintimille et ses enfants, tranchèrent la tête à l'une de ses filles et la blessèrent elle-même à la joue d'un coup de cimeterre. George recueillit tout sanglant le plus jeune fils de son ami, Jacques de Vintimille. Cet enfant était âgé de moins de dix ans, étant né dans l'île de Lango vers l'an 1512.

Une caraque avait été disposée pour recevoir le Grand-Maître et les Chevaliers; mais la crainte de nouveaux excès fut cause que l'embarquement se fit à la hâte et pendant la nuit. Comme Enée emportant ses Dieux, les Chevaliers sauvèrent du moins ce qu'ils avaient de plus précieux, les reliques des saints, les vases sacrés, les titres de l'Ordre de Saint-Jean. Un grand nombre de Rhodiens, vieillards, femmes, enfants, qui craignaient les représailles de l'ennemi, se jetèrent pêle-mêle dans des bâtiments de moindre importance. Madame de Vintimille et ses enfants, auxquels il ne restait plus d'autre appui que François et Augustin,

il possédait une bibliothèque précieuse et un cabinet d'objets rares et curieux (1).

C'est auprès de ces savants hommes, c'est dans un milieu si favorable au développement d'un jeune esprit, que George de Vauzelles commença l'éducation de son pupille. Passionné lui-même pour les belles-lettres, il avait rapporté de ses voyages de précieux manuscrits grecs (2), et s'occupait alors à rédiger le récit des événements dont, comme un autre Cômmandeur de Rhodes, le bâtard de Bourbon, il avait été l'un des héros (3) avant d'être l'historien, récit qui, malheu-

(1) *Lettere scritte a Pietro Aretino*, tom. II p. 414 et suiv.

(2) « Tant y a, dit Guillaume du Choul, en parlant du Colosse de Rhodes, que sommairement j'en diray ce que j'en ay tiré d'un livre grec fort ancien, toutesfois acéphale, qu'autresfois me presta feu Messire George de Vauzelles, Chevalier de Rhodes, Cômmandeur de la Torrette, et qu'il avoit autresfois apporté de Grèce, mon voisin et singulier amy, et duquel je n'ay voulu taire le plaisir qu'il me fait, pour avoir esté en son vivant homme libéral de ce qu'il avoit à l'endroit de tous ses amys. »

Discours de la Religion des anciens Romains (Lyon, Guillaume Roville, 1557, grand in-4^e, p. 194).

(3) « *Egregium sanè de se specimen exhibuit* », dit en parlant de George de Vauzelles, J. Fontanus, *de Bello Rhodio* (Paris, Christian Wechel, 1540, lib. II, p. 71).

Mais le premier usage qu'il fit de ses talents fut de composer un poème en vers latins à la louange de son libérateur et second père. Ce poème, dont le sujet est la guerre de Rhodes, est divisé en trois livres, et contient plus de deux mille vers. Il n'a jamais été imprimé. Vintimille le commença à l'âge de quatorze ans, vers 1526, le termina l'année suivante, et le dédia au frère de son bienfaiteur, Jean de Vauzelles, Prieur de Montrottier. — Sans doute, lui disait le jeune poète, les vers que je vous envoie ne sont ni de Virgile ni d'Ovide; sans doute vous trouverez dans cet ouvrage bien des fautes, que, plus âgé, j'y reconnaitrai moi-même : mais vous aurez égard à ma jeunesse et me tiendrez compte de ma bonne volonté. Je l'ai composé dans les courts instants que j'ai pu dérober à mes études. Je ne me flatte point d'y avoir rendu pleine justice au Chevalier votre frère, dont la Renommée a publié partout les hauts faits : j'espère du moins n'avoir jamais parlé de lui qu'avec convenance (1).

(1) Dédicace du poème de *Bello Rhodio* au Prieur de Montrottier.

ignorait alors la destinée. On en jugera par la pièce à sa mère :

Ad Matrem.

Te quacumquæ ferat, vitæ discrimine salvam,
 Vel mare, vel tellus, nostra vel arva ferant,
 Tu tamen hâc mecum semper tellure manebis,
 Te mea, te servant carmina, corque meum (1).

« *A ma Mère.*

« Débarrassée enfin du fardeau de la vie, quel que
 « soit le lieu qui te possède, ou la mer, ou la terre,
 « ou notre pays, va, tu seras toujours avec moi sur
 « la terre que j'habite ; va, mes vers et mon cœur
 « conservent ton souvenir. »

Elle vivait encore, cette mère bien-aimée ; Perretine et Marc vivaient. Liés à la fortune de l'Ordre de Saint-Jean, ils suivirent les Chevaliers dans l'île de Malte, quand Charles-Quint la leur eut concédée, en 1530. Le Grand-Maître et le Conseil de la Religion proposèrent alors à madame de Vintimille de donner la croix et l'habit de Chevalier à ses deux fils, malgré leur grande jeunesse ; mais cette dame ne voulut jamais y consentir,

(1) Manuscrit de la Bibliothèque impériale, feuillet 63.

donner aux hommes de sa caste un utile exemple. « Pour corriger, dit-il, les humeurs
 « de ceux qui estiment les lettres inutiles
 « aux gens nobles, j'ay bien voulu donner
 « la voile aux vents avec ceux qui ont couru
 « ceste mer (1). » C'est ainsi que Jean-André
 Lascaris, surnommé *Rhyndacénus* (2), son
 parent, n'avait pas dédaigné, dans son zèle
 pour l'avancement des lettres, de corriger
 des épreuves d'imprimerie, avant que Fran-
 çois I^{er} l'eût chargé de former avec Guillaume
 Budé, la bibliothèque de Fontainebleau. Jac-
 ques, dans sa première jeunesse, avait connu
 ce vénérable vieillard; il l'honorait comme
 un père, et avait toujours son exemple devant
 les yeux (3).

(1) *Epistre dédicatoire*, ibid.

(2) Du fleuve Rhyndacus, en Phrygie, sur les bords duquel
 il était né.

(3) Lascaris ille mihi consanguinitate propinquus,
 Pro patre quem colui, tunc puer ipse, senem.
 Is gratus Musis, et rebus natus agendis,
 Non magè principûs quàm mihi charus erat.

J. de Vintim., dans le recueil relatif
 à M. Popon.

« inventions belles et rares, pour satisfaire à
 « leurs desseins (1). » Il s'appliquait d'ail-
 leurs à ne voir que la meilleure compagnie,
 fuyant avec un soin extrême le commerce
 des parvenus et des courtisans. Quant aux
 hommes d'une naissance distinguée ou d'un
 mérite solide, il recherchait avidement leur
 entretien, et s'oubliait souvent à disserter
 avec eux sur la politique et sur la guerre.

François I^{er}, qui aimait et favorisait les
 gens de lettres, distingua bientôt Vintimille ;
 et pour utiliser la connaissance naturelle que
 ce jeune homme avait de la langue grecque,
 il lui commanda de traduire en français la
Cyropédie de Xénophon. Jacques s'empessa
 de déférer à ce désir : il entreprit sans répu-
 gnance un travail dont il comprenait toute
 l'utilité pour sa nouvelle patrie. « J'ay tous-
 « jours estimé, écrivait-il longtems après,
 « dans son excellent *Advertissement et re-*
 « *monstrance aux censeurs de la langue*
 « *françoise*, que ce n'est moins d'honneur

(1) *Discours des hommes illustres de la race des comtes de Vintimille, etc.*

« l'Hérodian que de la Cyropédie , des
 « phrases modernes, élégances et figures
 « affectées et obscures, dont les nouveaux
 « escrivains ont commencé d'orner leurs
 « escrits, me rejettant comme estranger et
 « antiquaire. De m'appeller estranger, ils ne
 « me font pas tant d'injure, qu'ils font de tort
 « aux Roys qui m'ont receu et enté en France,
 « il y a plus de cinquante ans, (il écrivait
 « ceci en 1580) et honoré d'estats et charges
 « souveraines et louïables. Des autres objects
 « je ne tiens compte, et ne demanderay
 « jamais le pardon que demandoit Albin,
 « puisque jusques à présent on a trouvé peu
 « ou rien à redire en mes traductions. Si je
 « n'ay suivy leur façon de parler, je ne pense
 « avoir failly : d'autant que aucuns d'eux
 « usent de termes, phrases, épithètes et
 « orthograpes si estranges, qu'ils font
 « comme une fricassée de mots de divers
 « pays, et gastent et corrompent la grâce et
 « naïveté de la langue françoise. En quoy
 « je ne suis pas d'accord avec eulx, comme
 « l'on verra un jour par un Traicté à part, si
 « j'ay loisir. » Puis, parlant des écrivains

solide mérite, était celle des chanceliers Olivier, Bertrand et de l'Hospital. Ce dernier surtout faisait beaucoup de cas de Vintimille, et ne perdait aucune occasion de le lui témoigner. Un office de conseiller-clerc étant devenu vacant au Parlement de Bourgogne, par l'élévation d'Antoine de Saint-Anthost aux fonctions de premier président du Parlement de Rouen, Vintimille en fut pourvu le 6 mars 1549 (1), et fut reçu le 10 mai 1550. Le décès d'un de ses collègues, Jean Tisserand, lui permit d'échanger cet office, le 5 octobre 1551, contre un office de conseiller-laïc. La réception de Vintimille en cette dernière qualité eut lieu le 13 novembre de la même année.

Le Parlement de Bourgogne avait à sa tête, en 1550, un illustre lyonnais, un ancien membre de l'Académie de Fourvière, un ami de la famille de Vauzelles, Claude Patarin. Ce fut une première satisfaction pour Vinti-

(1) Guichenon et le *factum* conservé à la Bibliothèque impériale disent que ce fut à la recommandation de George de Vauzelles. Vintimille, dans son *Discours des hommes illustres*, etc. ne s'explique point à ce sujet.

cès et accroissement (1). — Vaines espérances! il allait être forcé de s'expatrier une seconde fois; et déjà s'amassaient sur sa tête des orages plus terribles que ceux même auxquels il avait échappé dans sa jeunesse!

Qui ne la connaît, cette douloureuse, cette sanglante histoire des discordes civiles qui ont déchiré notre patrie pendant la seconde moitié du seizième siècle? Les ruines qu'elles ont amoncelées sur notre sol subsistent encore, au milieu de ruines plus récentes. Sous la minorité de Charles IX, une famille illustre, celle des princes de Lorraine, plus populaire, plus influente que celle du Roi, ose aspirer à la couronne, et, pour y atteindre, déploie toutes les ressources de son génie. Sauver la foi catholique, affermir la monarchie, tel est le prétexte dont elle colore ses entreprises; chasser les Valois du trône, en écarter les Bourbons, tel est le secret de sa politique. Catherine de Médicis, mère du Roi, qui administre les affaires du royaume comme

(1) *Discours des hommes illustres, etc.*

régente, quoiqu'elle n'en ait pas le titre, seconde, en les maudissant, ces ducs de Guise qu'elle redoute : elle ménage, pour les leur opposer, les chefs du parti calviniste, qu'elle hait. Mais, pour l'honneur de la France, Michel de l'Hospital était alors investi de la dignité de chancelier. Né à Aigue-Perse, en Auvergne, d'un médecin qui suivit le connétable de Bourbon dans son exil, il n'avait pu rentrer lui-même en France que grâce à l'intervention du cardinal de Lorraine. Cette circonstance n'affaiblit point son dévouement au Roi et à l'État ; et voyant dans la protection envahissante des Guises un danger pour la royauté plutôt qu'une force pour le catholicisme, convaincu d'ailleurs qu'on ne ramène pas les esprits en irritant les courages, il se déclara pour la tolérance, au risque de mécontenter les deux partis, et s'efforça de la faire prévaloir dans les Conseils de la Reine-mère et de son fils.

C'est à son instigation, et dans cet esprit, que fut rendu l'édit du 17 janvier 1562, qui accordait aux protestants, entre autres droits, celui de s'assembler pour

comme un de ces légers présents que l'on faisait à ses amis pendant les Saturnales romaines. Ce poème latin comprend environ deux cents vers. Il parut à Lyon en 1564 (1), accompagné d'une traduction en vers français, par Pierre Trédéhan, angevin, qui avait inséré dans le même volume une traduction du dialogue de Platon, intitulé *Théagès*, ou *De la Sapience*, et une épître en vers français, adressée à Vintimille. Vintimille, de son côté, avait écrit, à la suite du *Carmen saturnalitium*, les vers suivants, qui servent comme de préambule à la traduction française de ce poème :

A Maclou Popon, conseiller, etc.

ÉPIGRAMME.

Je sçay que si, Maclou, tu fais ta douce lime
 Passer dessus ma lourde et raboteuse rime,
 Tu trouveras de quoy fascheusement limer :
 Aussi le temps auquel je me mis à rimer
 Ne pouvoit apporter qu'un grossier style et rude.
 Tu sçais que le poète ayne la coye estude,

(1) Il doit avoir été composé vers la fin de 1562, car le Privilège du roi qui en autorise l'impression est du 5 janvier 1563.

N'est-ce pas lui qui nous a jugés dignes des emplois que nous occupons? Non, jamais je n'oublierai tout ce qu'il a fait pour moi!

Mais peut-être, avec un sourire : Ce bon Rhodien, vous dira-t-il, cet aventurier, ce soldat, se mêle donc aussi de poésie? est-il fou? ne sait-il pas que, pour escalader le double mont, il faut être *soutenu par les Grâces et convoyé par les Muses*? — Répondez que c'est en marchant sur ses traces et malgré moi que je suis devenu poète. Suit une fiction, dans laquelle Vintimille amène ingénieusement l'éloge du chancelier. Une des Muses, Erato, après avoir rappelé tout ce que l'Hospital a fait pour le jeune Roi et pour la France, trace de lui ce portrait :

Il n'est sanctifié par une agraphe d'or ;
 Ses vêtements ne sont de pourpre somptueuse,
 N'encor moins enrichis de pierre précieuse ;
 Mais il est d'un habit tout simple et propre orné.

Elle le montre debout, au milieu des partis contraires, et comme sur les ruines de la patrie :

Il résiste, puissant, contre la grand'tempeste.

Vintimille s'applaudit alors de n'être point

« Mons., si ayant reçu ce bien de votre
 « part qu'en ma faveur l'oraison de Lysias,
 « qui se présente, soit mise en public, je ne
 « tâchais de l'accompagner du commentaire
 « que je vous ay dès-longtemps promis....
 « Et me sens grandement obligé à Votre Sei-
 « gneurie, d'avoir gagné ce poinct, que pour
 « l'amour de moy, en l'âge où vous estes,
 « vous ayez prins la patience, et croy-je le
 « plaisir, de faire celuy parler françois, qui
 « n'eut jamais eu le crédit d'estre et paroiss-
 « tre entre les nostres, si ne l'eussiez mis en
 « autorité, bruit et réputation : par le moyen
 « de laquelle j'estime qu'il sera bientôt si
 « avancé, que peu d'autres Grecs y seront les
 « mieux venus. Ce qui me contrainct de vous
 « prier mettre la main au surplus de ses insi-
 « gnes et labourieuses œuvres, de la traduc-
 « tion desquelles vous ne rapporterez moins
 « d'honneur, que vous vous en estes acquis
 « par la docte Cyropédie de Xénophon, etc...
 « Ne permettez donc, Mons., que la Répu-
 « blique et nation françoise soit privée du
 « fruit qui ne luy peut (que je sache) com-
 « modément estre imparty que par vous et le

Michel de l'Hospital était mort, dans une retraite qui ressemblait à un exil, et gémissant des maux qu'il s'était vainement efforcé de conjurer. Au mois de mars 1577, ce fut le tour de Maclou Popon, âgé seulement de soixante-trois ans. La mort de ce magistrat si savant et si vertueux fut un coup cruel pour Vintimille : on peut même dire qu'il ne s'en releva pas. Tout ce qu'il écrivit depuis, et il n'écrivit guère que pour parler de ce triste événement, est empreint d'une profonde mélancolie. Il résolut du moins d'élever à son ami un monument, non de marbre, d'or ou d'ivoire, ni gigantesque, ni orné de colonnes précieuses, mais plus durable encore, tout littéraire, tel en un mot qu'il convenait à un si docte et si modeste personnage. Tous les amis du défunt se mirent aussitôt à l'œuvre, et chacun d'eux apporta le tribut poétique de ses regrets (1). Vintimille, pour sa

(1) Maclou Popon, dans sa jeunesse, avait inspiré des sentiments semblables à Théodore de Bèze, comme l'attestent deux élégies qui se trouvent dans les poésies latines de cet auteur, et qu'il composa sur la fausse nouvelle qui s'était répandue que Maclou était mort en traversant les Alpes.

nière maladie, dit-il, ses amis pleuraient, sa femme éclatait en sanglots, et de même ses petits-enfants, toute sa maison. Pour moi, dans une conjoncture si cruelle, à la manière d'Annibal, je cachais sous un visage souriant ma tristesse ; je l'encourageais, je l'affermis de mon mieux contre la mort, me préparant à des sentiments semblables, afin de pouvoir, quand le moment en serait venu, mourir avec le même courage. »

Viennent ensuite l'épithaphe de Popon et les élégies inspirées par sa mort. Mais non, ce n'est point assez des pieux efforts de l'amitié ; Vintimille voudrait y associer tout ce que Paris, tout ce que la France comptait alors de plus illustre. Ah ! si des poètes comme Ronsard, Jodelle, Daurat, Jamyn, Baïf, Desportes, Remi Belleau, Garnier, pouvaient prêter à sa douleur le concours de leurs talents ! Il sait combien leurs moments sont précieux ; il ne voudrait pas être indiscret : mais il faut enfin, il faut avant tout que le souvenir d'un si regrettable ami ne périsse pas (1).

(1) Voir la pièce intitulée : *Vintimillius Rhodius ad Musas*.

amphigouriques, qu'elles ne méritaient pas d'être conservées.

Il eût suffi d'inscrire sur la tombe de Vintimille les deux vers suivants, que nous avons pris pour épigraphe de sa vie, et qui sont d'un de ses contemporains, Philippe Robert, avocat au Parlement :

Vintimilius, clarus proavis et stemmate regum,
Sed magis ipse suæ virtutis imagine fulgens !

« Vintimille, illustre par ses aïeux et son origine royale ; plus illustre par l'éclat de son mérite personnel ! »

Doué des aptitudes les plus diverses, passionné pour tous les nobles exercices de l'esprit, Vintimille n'a laissé pourtant aucun de ces monuments qui frappent les yeux de la postérité : mais pourrait-on, sans injustice, demander à un homme d'un génie si étendu la supériorité des hommes spéciaux ? Les lois même qu'il avait faites avec Bégat et la Guesle, ces lois qui ont régi pendant plus de deux cents ans la Bourgogne, ont été remplacées par d'autres lois. Ses traductions ont vieilli ; et cependant on ne peut lui re-

recherches, j'ai essayé de retracer cette grave et touchante physionomie. Auprès de cette ombre, si complaisamment évoquée, bien des ombres se pressaient, qui ne me sont pas moins chères, et que je n'ai pas repoussées toutes, comme le héros antique. Je voudrais que Vintimille me dût, à moi aussi, quelque chose : heureux, si faisant pour sa mémoire ce que George fit autrefois pour sa personne, je puis lui épargner cette seconde mort de ceux qui ont vécu par la pensée, l'oubli !



LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

OUVRAGES DE VINTIMILLE

ET DE LEURS DIFFÉRENTES ÉDITIONS.

1° DE BELLO RHODIO LIBRI TRES, *ad Dominum de Montrotier* (Biblioth. imp., MSS, fonds latin, 6069), poème latin (2243 vers), suivi d'un recueil de poésies latines, comprenant 49 pièces, savoir : 44 épigrammes, un dialogue, une élégie et 3 églogues. Ces pièces sont écrites d'un style plus ferme que le poème ; elles contiennent aussi moins de fautes. La treizième est une élégie sur la mort du Prieur de Montrotier, prédécesseur de Jean de Vauzelles ; elle est dédiée, ainsi que la quatorzième et la quarante-unième, au frère de ce dernier, le Commandeur de la Torrette. Une lettre en langue grecque, adressée au même, et deux autres lettres, adressées au lecteur, sont annoncées, mais n'existent pas dans le manuscrit, qui se termine par un exercice oratoire sans intérêt. Ces divers ouvrages ont été composés de 1526 à 1527. Vintimille, âgé de quinze ans, les envoya au Prieur de Montrotier, que désigne plus particulièrement dans le manuscrit la note suivante : « Ce seigneur de Montrotier s'appelait

« Jean de Vauzelles, religieux de l'abbaye de Savigny, « et prieur de Montrotier, et était frère de George de « Vauzelles, commandeur du temple d'Ayen et de la « Torrette. Jacobus Fontanus, de Bruges, en son « traité de *Bello Rhodio*, dit que ce George de Vau- « zelles, chevalier de Rhodes et de Malte, a écrit « l'histoire du siège de Rhodes. » — Ce manuscrit, qui contient beaucoup d'abréviations, et dont le texte est peu correct, paraît n'être qu'une copie, faite au seizième siècle, du manuscrit original ; il se compose de 95 feuillets in-4°. Il provient de la bibliothèque du conseiller de la Mare, au catalogue de laquelle il était inscrit sous le n° 195. Il avait appartenu antérieurement à Jean du Choul, naturaliste lyonnais, fils de Guillaume du Choul, l'antiquaire, ami particulier des trois frères de Vauzelles ; car on lit sur la feuille de garde, d'une écriture du seizième siècle : *Ex libris Jo. du Chol, lugdunensis.*

2° LA CYROPÉDIE DE XÉNOPHON, *traduite du grec en langue françoise, par Jaques de Vintemille, Rhodien* (Paris, Jean Longis, 1547, in-4°). — Seconde édition : LA CYROPÉDIE DE XÉNOPHON, *traduite du grec par Jaques des comtes de Vintemille, Rhodien, conseiller du Roy au Parlement de Dijon* (à Lion, par Jan de Tournes, 1555, in-4°). — Troisième édition : LA CYROPÉDIE DE XÉNOPHON, *excellent philosophe et historien, divisée en huit livres, esquelz est amplement traité de la vie, institution et faitz de Cyrus, roy des*

